

Combien l'Europe coûte-t-elle à la Belgique?

LE RÉSUMÉ

On peut défendre l'idée que la Belgique est un «contributeur net» au budget de l'Union: **frais de fonctionnement des institutions à part, la Belgique verse plus qu'elle ne reçoit** de fonds.

Cette logique comptable n'a pas de sens tant le bénéfice économique qu'en retire le pays est flagrant mais incalculable.

FRÉDÉRIC ROHART

Quand on a un marteau dans la tête, on voit tous les problèmes sous forme de clous. Le proverbe sied parfaitement à la longue colonne de comptes qui, à la suite de Margaret Thatcher, ont clamé vouloir leur «money back». Verser au pot commun, d'accord, à condition que l'argent revienne. La cagnotte européenne, en l'occurrence, représente moins de 1% de la richesse produite dans le bloc. Alimentée suivant une clé de répartition subtile qui reprend des ponctions directes sur les taxes douanières, des contributions directes des États membres en fonction de leur poids économique et des comptes d'apothicaires pour compenser le rabais britannique obtenu par la Première ministre précitée, ainsi que les autres réductions accordées aux pays qui ne participent pas à certaines politiques (Danemark, Pays-Bas, Autriche, Suède).

Pas si «net» que ça

Si on ne compte pas les dépenses administratives de l'Europe dans ses institutions bruxelloises – on y reviendra –, on peut classer la Belgique parmi les «contributeurs nets» au budget – logique, elle fait partie des États dont le PIB par habitant est le plus élevé. Pour donner des chiffres, on peut prendre ceux de la dernière année pour laquelle la Commission publie des données, à condition de garder à l'esprit que les enveloppes sont mouvantes: le cadre budgétaire

européen s'étale sur sept ans et les crédits sont moins abondants en début de période, quand les projets à financer se mettent en place.

En 2017, donc, la Belgique a versé 2,97 milliards d'euros au budget de l'Union – on ne compte pas là les droits récoltés à sa frontière au nom de l'union douanière et versés au budget commun (2,63 milliards, dont la Belgique pouvait garder 20% pour éponger ses frais). La même année, l'Union a dépensé 7,36 milliards d'euros en Belgique. On l'a dit, la part du lion est directement versée aux frais de fonctionnement des institutions de l'Union à Bruxelles – elles représentent les deux tiers du total. En retirant ce particularisme belge, la Belgique perçoit 2,53 milliards de l'Union. Une chique de moins que la contribution donc.

Retour sur investissement

Si cet argent «revient» à la Belgique, ce n'est évidemment pas suite à une obscure négociation. L'essentiel de ce montant est composé d'investissement de l'Union dans la recherche et développement, et dépend de la capacité des chercheurs et entreprises Belges à décrocher des financements pour leurs projets. Les Belges sont plutôt bons à cet exercice, absorbant environ 5% du principal programme de recherche de l'Union – la découverte du système d'exoplanètes Trappist-1 par une équipe de l'Université de Liège, bénéficiait par exemple de 2 millions d'euros de financement européen.

Le reste se répartit entre les grandes politiques de l'Union – aides aux agriculteurs et aides régionales. L'Union alimente aussi des projets de transport d'intérêt européen, comme la connexion en train de Bruxelles National, ou donne des coups de pouce ponctuels, comme quand le Fonds d'ajustement à la mondialisation a versé 4,6 millions d'aide à la reconversion pour les travailleurs licenciés de Caterpillar Goselies. Sans parler du programme phare Erasmus+, qui met une ving-

taine de milliers de Belges par an sur les routes de la mobilité académique avec une trentaine de millions d'euros de bourses. On se gardera de conclure en chaussant des œillères strictement comptables le bilan de l'opération pour la Belgique. D'abord parce qu'à suivre cette logique, on en oublierait de voir que l'argent que l'Union investit ailleurs peut aussi bénéficier à aux Belges (comme quand un géant belge du dragage remporte un contrat de 3,6 millions d'euros cofinancé par l'Europe pour façonner un chenal en Espagne). Ensuite parce que la participation au marché commun permet à 72% des exportations du pays de circuler sans entrave vers le reste de l'Union – et que les entreprises belges bénéficient du pouvoir de négociation de la Commission avec le reste du monde.

Manne bruxelloise

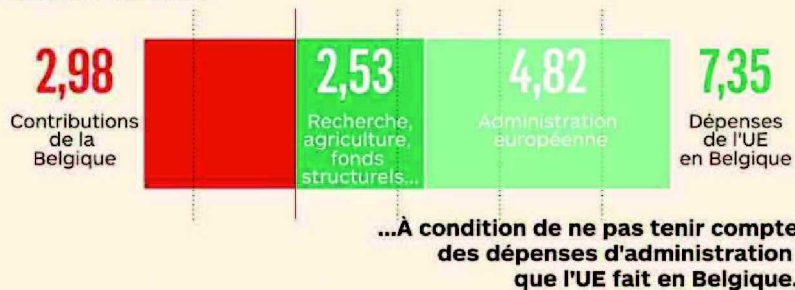
Ayant dit cela, on doit revenir sur l'éléphant dans la pièce: la présence de l'Europe à Bruxelles. Vingt institutions et agences de l'Union sont basées dans la capitale, auxquelles s'ajoutent des organisations intergouvernementales dont la présence se justifie pour certaines par la présence européenne. Autour desquelles gravitent les représentations diplomatiques et régionales et d'innombrables offices de lobbying – ces derniers emploient environ 20.000 personnes à Bruxelles. Selon une estimation de la VUB, cette présence internationale dont le centre de gravité est le quartier européen générerait en tout 121.000 emplois. Soit 16,7% de l'emploi bruxellois – les chiffres sont basés sur l'année 2013 mais «restent encore plus ou moins valides» selon l'auteur de l'évaluation, Nicola Dotti. Valeur ajoutée estimée de cette présence institutionnelle à Bruxelles: 5 milliards d'euros. Soit environ deux-tiers de plus que la contribution annuelle de la Belgique au budget de l'Union.

Bref, l'UE ne coûte rien à la Belgique, elle lui rapporte. Sans même évoquer la paix ou la liberté de circuler, qui n'ont pas de prix.

LE COÛT-AVANTAGE DE L'UNION EN BELGIQUE

La Belgique est un contributeur net au budget de l'UE...

En milliards €, en 2017



Évolution de la contribution belge



Les bénéfices économiques de l'adhésion sont évidents mais incalculables

72%

des exportations belges vont sans entrave sur le marché européen

Et l'économie de Bruxelles bénéficie largement de la présence des institutions internationales (UE et Otan) à Bruxelles

En milliards €

5

Valeur ajoutée de la présence des institutions internationales



Sources: Commission européenne; Dr Nicola Dotti, SPF Intérieur